



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

## **PRÉFET DE LA CREUSE**

ISSN – 0990 – 8935

Recueil des Actes Administratifs

Préfecture de la Creuse

Spécial n°16 publié le 17/08/2012

### **Spécial n° 16**

Délégations de signature - Direction des services du Cabinet

# Sommaire

## Préfecture de la Creuse

### Secrétariat Général

#### Secrétariat Général aux Affaires Départementales

**2012230-01** - Arrêté donnant délégation de signature à Mme Hélène GIRARDOT, Directeur des Services  
du Cabinet du Préfet de la Creuse.

1

## Arrêté n°2012230-01

### **Arrêté donnant délégation de signature à Mme Hélène GIRARDOT, Directeur des Services du Cabinet du Préfet de la Creuse.**

**Administration :**

Préfecture de la Creuse

Secrétariat Général

Secrétariat Général aux Affaires Départementales

**Signataire :** Le Préfet de La Creuse

**Date de signature :** 17 Août 2012



**Article 1er** : Délégation de signature est donnée à **Mme Hélène GIRARDOT**, Directrice des Services du Cabinet, pour signer :

- tous arrêtés, correspondances et décisions entrant dans le cadre de ses attributions,
- assurer la gestion du centre de coût PRF DCAB 023 Cabinet et dans les situations d'urgence, signer les pièces de dépense.

Sont exclus de la présente délégation :

- les propositions de nomination dans l'Ordre de la Légion d'Honneur et l'Ordre National du Mérite,
- les lettres au Président du Conseil Général suggérant la saisine éventuelle de l'Assemblée Départementale,
- les déclinatoires de compétence.

**Article 2** : Dans le cadre des permanences exercées périodiquement et en alternance avec M. le Sous-Préfet, Secrétaire Général de la Préfecture de la Creuse, **Mme Hélène GIRARDOT**, Directrice des Services du Cabinet, est habilitée à signer, en cas d'urgence, durant la période de permanence :

Tous arrêtés (notamment ceux relatifs à l'hospitalisation d'office), décisions, circulaires, rapports, correspondances et documents à l'exception :

- des réquisitions de la force armée,
- des arrêtés de conflit et des déclinatoires de compétence.

**Article 3** : En cas d'absence ou d'empêchement de **Mme Hélène GIRARDOT**, la délégation de signature qui lui est consentie à l'article 1 sera exercée par **Mme Anna REYGNAUD**, Chef du bureau du Cabinet, excepté pour la gestion du centre de coût pour laquelle la délégation est accordée à **Mme Corinne GOUBAULT DE BRUGIERE**, Secrétaire particulière de M. le Directeur des Services du Cabinet.

En cas d'absence ou d'empêchement de **Mme Corinne GOUBAULT DE BRUGIERE**, la délégation qui lui est consentie est accordée à **Mme Martine DARRAUD**, Secrétaire particulière de M. le Préfet.

**Article 4** : En cas d'absence ou d'empêchement de **Mme Hélène GIRARDOT**, délégation de signature est donnée à **Mme Delphine SENECHAL**, Chef du Service interministériel de défense et de protection civiles, pour signer dans le cadre normal des attributions du service :

- les ampliations d'arrêtés préfectoraux, copies conformes, bordereaux d'envoi,
- les notes et actes non exécutoires, demandes d'enquêtes, de renseignements ou d'avis,
- les lettres de transmission,
- les convocations des membres de jury d'examen de secourisme et les procès-verbaux d'examen.

Sont exclues de la présente délégation, les lettres à destination des élus.

**Article 5** : En cas d'absence ou d'empêchement de **Mme Delphine SENECHAL**, Chef du Service interministériel de défense et de protection civiles (SIDPC), délégation de signature est donnée à **Mme Françoise MATIGOT**, Adjointe au Chef du Service interministériel de défense et de protection civiles.

**Article 6** : En cas d'absence ou d'empêchement de **Mme Delphine SENECHAL** et de **Mme Françoise MATIGOT**, délégation de signature est donnée à **Mme Marie-Line PATISSIER**, pour signer :

- les ampliations d'arrêtés préfectoraux, copies conformes, bordereaux d'envoi,
- les récépissés de déclaration en matière de manifestations sportives et de feux d'artifice.

**Article 7** : M. le Sous-Préfet, Secrétaire Général de la Préfecture de la Creuse et Mme la Directrice des Services du Cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Creuse.

Fait à Guéret, le 17 août 2012

Le Préfet

Signé : Claude SERRA